

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 24 JANVIER 2025**



Conseillers en exercice : 23  
Conseillers présents : 17  
Pouvoirs : 4

Ont voté :  
Pour 21  
Contre  
Abstention

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-quatre janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal à Semoy, sous la présidence de M. Laurent BAUDE, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice** : 23

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 20 janvier 2025

**Présents :**

Laurent BAUDE – Patricia BLANC – Jean-Louis FERRIER – Chahrazede BENKOU NAVARRO – Hervé LETOURNEAU – Amandine LOUIS – Philippe RINGUET – Jean-Paul LEGAL – Elisabeth GUEYTE – Olivier MORAND – Rabah LOUCIF – Francis RODRIGUES – Linda LOISEL – Christelle LEGENDRE – Robert FENNINGER – Martine AIME – Jean-Luc INDIENNA

**Absents excusés** : Nathalie RODRIGUES – Stéphanie DARDEAU – Sana CHELDA-CHENET – Christophe SARRE – Benoît JOUANNETAUD

**Pouvoirs :**

Nathalie RODRIGUES a donné pouvoir à Francis RODRIGUES

Stéphanie DARDEAU a donné pouvoir à Olivier MORAND

Sana CHELDA-CHENET a donné pouvoir à Laurent BAUDE

Christophe SARRE a donné pouvoir à Amandine LOUIS

**Secrétaire de séance** : Rabah LOUCIF

**02/25 – MUTUALISATION DES ACHATS – AJOUT DE FAMILLES D'ACHAT À LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PLURIANNUELLE PASSÉE ENTRE ORLÉANS MÉTROPOLE, LE CCAS D'ORLÉANS ET LES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 29 septembre 2023, le Conseil municipal a approuvé une convention de groupement de commandes entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la métropole dont la liste des familles à mutualiser est approuvée chaque année.

Pour 2025, il est proposé de mutualiser les familles d'achat suivantes :

Intitulé Famille	Coordonnateur
ETUDES GEOTECHNIQUES HORS VOIRIE	ORLÉANS MÉTROPOLE
PRESTATIONS DE PROPRIÉTÉ	ORLÉANS MÉTROPOLE

**Ceci étant exposé,**

**Vu la délibération du Conseil municipal n°56/23 en date du 29 septembre 2023 portant approbation de la convention de groupement de commandes pluriannuelle 2024-2027 ;**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER l'ajout des familles d'achats suscitées à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents.**

Fait à Semoy, le 24 janvier 2025

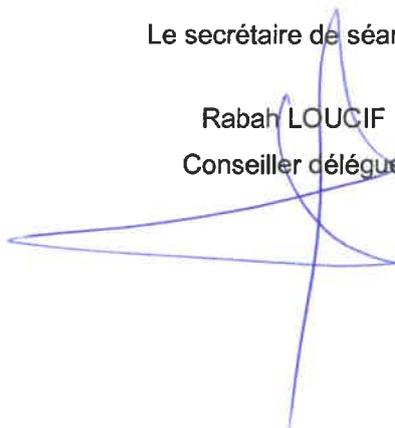
Le président de séance,

Laurent BAUDE  
Maire

  
The signature of Laurent BAUDE is written in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SEMOY' at the top and '(LOIRET)' at the bottom, with a central emblem and two stars.

Le secrétaire de séance,

Rabah LOUCIF  
Conseiller délégué

  
The signature of Rabah LOUCIF is written in blue ink and is a large, stylized scribble.

Transmission au contrôle de légalité le : 29 JAN. 2025

Publication numérique le : 29 JAN. 2025

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voies de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception par le représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité
- date de publication et/ou de notification